

Petit courrier des bonnes nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **98 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit courrier des bonnes nouvelles:

Livré pour vous

Sous la direction de M. Georges Gremaud, professeur, la classe d'Art dramatique du Conservatoire nous a procuré un moment de profonde méditation qui ne s'oublie pas. Puisé au cœur de la Consécration, l'événement de la Passion, vécu de façon intense par les acteurs, a d'emblée obtenu la participation intérieure des auditeurs.

M. Gremaud a bien voulu dévoiler pour nos lecteurs quelques aspects de la création et de la mise en scène de ce drame d'avant-garde:

«Le choix du thème fixé et nos intentions précisées, comme en une sorte de descente dans la rue, nous avons recueilli des paroles, des attitudes ou des tortillements de la vie actuelle pour les confronter à quelques témoignages de la Bible, de Claudel ou de Péguy. Ce faisant, nous assistons, parallèlement à la montée au Calvaire, à une jeune contestation entre Terre et Ciel, la batterie et le jeu des acteurs étant chargés de véhiculer tous ces éléments en une marche ascendante qui assure l'unité du spectacle et sa résolution au pied de la Croix. On peut parler, oui, d'un style d'avant-garde.

– En suivant la liste de vos productions scéniques, *Dialogue des Carmélites*, *Inquisition*, *Meurtre dans la cathédrale*, *L'échange*, on relève votre prédilection pour les spectacles religieux; d'aucuns, paraît-il, vous le reprocheraient.

– Je réponds par la remarque d'un étudiant: «Pour une fois, on ne nous a pas trompés!» Faut-il s'accommoder de productions théâtrales ou filmées qui ignorent systématiquement toute recherche transcendante? C'est frustrer l'auditeur que le contenir dans le dilemme terre-néant, alors que le monde actuel est en quête d'une troisième force capable de répondre à ses aspirations profondes.»

Livré pour vous sera représenté cet automne; c'est très heureux. Il est souhaitable qu'un nombreux public y assiste. Ce drame est accessible aux classes supérieures primaires; les Collégiens en ont retiré une profonde impression. Outre l'acte de foi qu'elle sollicite, cette mise en scène procure une réelle satisfaction artistique d'un style neuf.

Le plus bel hommage que l'on puisse rendre à la troupe du Conservatoire, dont plusieurs acteurs font partie du Corps enseignant, et à leur chef, qui marque chacune de ses œuvres d'un goût parfait, est de venir les applaudir en octobre.

Parmi nos jeunes Maîtres, deux membres de la S.F.E. à l'honneur:

M. *Jean-Pierre Corboz*, Professeur à l'École secondaire de Bulle, vient d'être promu Inspecteur des Ecoles de la Gruyère.

M. *Jean-Marie Barras*, Maître à l'École secondaire de la Broye, vient d'être nommé Adjoint au Directeur de cet établissement.

Nous leur présentons nos compliments et nos vœux de succès dans leurs nouvelles responsabilités.

A Vuisternens-en-Ogoz. – A l'occasion d'une réunion de parents, M. le Curé eut la bonne idée d'inviter M. Galley, Président de la S.F.E. Accueil sympathie des autorités locales, des religieuses enseignantes, du collègue, M. Marcel Dévaud qui œuvre depuis 33 ans dans la commune, présence de nombreux parents dans la salle de classe de S^r Hortense... Le salut cordial de M. le Curé, la bonne humeur et l'entregent de notre Président eurent tôt fait de rompre la glace et d'établir le contact familial indispensable aux débats dans ce genre d'entretien.

M. le Président fit un rapide historique de ce que fut la S.F.E. au temps du Kulturkampf; de ce qu'elle peut, de ce qu'elle doit être en ces temps de bouleversement des idées. Partager les préoccupations des parents et s'efforcer, avec eux, d'élucider les problèmes qui se posent: voilà l'un de ses rôles, et pour cela, rien ne vaut le dialogue direct. De nombreux problèmes furent évoqués, soit de vive voix par les parents, soit consignés sous forme de questions écrites déposées sur la table du Président. Il ne put être donné – séance tenante – une solution définitive à toutes ces questions; d'aucunes mériteraient un long développement; mais chacune reçut une réponse plus ou moins circonstanciée. De les discuter ensemble crée une meilleure compréhension de part et d'autre et fait tomber bien des préventions. Il se peut que l'une ou l'autre fasse l'objet d'une étude plus approfondie dans cette revue.

La discussion fut largement utilisée par des parents ouverts aux questions scolaires et M. le Syndic de Vuisternens-en-Ogoz mit le point final à cette fructueuse soirée; il souleva l'embarrassante question de l'enquête sur les congés hebdomadaires, se félicita de son corps enseignant et remercia M. Galley et ses acolytes d'avoir bien voulu faire bénéficier cette réunion de leur longue pratique.

A M. le Curé Overney revient tout le mérite de cette expérience, qui nous l'espérons, fera école. A qui le tour?

E. M.

Quelques questions posées

1. Pourquoi certains élèves doivent-ils répéter leur classe? N'est-ce pas préférable de tous les passer sans distinction: les parents sont humiliés et les enfants font un complexe.
2. Faut-il écouter les enfants qui critiquent leur maître et se plaignent de leurs camarades?
3. Que pensez-vous du travail en équipe? A mon avis, la discipline en

4. Le calcul mental a-t-il encore sa raison d'être? Dans les moindres commerces, il existe des machines à calculer.
5. Est-il normal de donner une appréciation à tous les devoirs écrits et d'y ajouter encore une note pour le «coup d'œil»?
6. Pourquoi met-on le barème dans les mains des élèves et pourquoi corrige-t-on les interrogations écrites au moyen de points??

LOI

du 14 février 1961
modifiant l'art. 117 de la loi du 19 mai 1894
sur les communes et paroisses

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE FRIBOURG

Vu:

Le message du Conseil d'Etat, du 6 février 1961:
Sur la proposition de cette autorité,

Décète:

Article premier. – L'art. 117 de la loi du 19 mai 1894 sur les communes et paroisses est abrogé et remplacé par la disposition suivante:

«Peut être appelée à faire partie d'une commission toute personne de nationalité suisse qui a l'exercice de ses droits civils.»

Art. 2. – Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution de la présente loi qui entrera en vigueur dès sa promulgation.

Donné en Grand Conseil, à Fribourg, le 14 février 1961.

Le 1^{er} Secrétaire:

R. Binz

Le Président:

R. Ducry

Au vu de cette disposition légale, les femmes sont éligibles en qualité de membres des commissions scolaires.

I. Abonnements

Un bulletin de versement a été encarté par l'Imprimerie dans le N° 2 de mars. Il ne concerne évidemment pas les affiliés à la S.F.E. qui ont déjà payé leur abonnement pour 1969 ou qui reçoivent gratuitement la Revue.

Attention! La plupart de ces b. v. portent encore la date: 1968; il s'agit d'un stock à utiliser par mesure d'économie. Mais il est bien évident qu'il s'agit de votre abonnement pour l'année en cours.

Le prix de cet abonnement est donc rétabli à 13 fr. comme par le passé. Merci d'avance de votre fidélité et de votre compréhension.

Pour l'Administration:

E. M.